



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BV3111V1

**CONCOURS INTERNE**  
**POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**  
**BRANCHE DE LA SURVEILLANCE**  
**SPÉCIALITÉ « SURVEILLANCE ET AERONAUTIQUE - PILOTE D'AVION »**  
**DES 1, 2 ET 3 MARS 2011**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°3**

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 3)

**COMPOSITION SUR UN SUJET COMPRENANT LA RÉPONSE À UNE QUESTION ET LA RÉOLUTION D'UN OU PLUSIEURS CAS PRATIQUES, PORTANT SUR LES MISSIONS, L'ORGANISATION ET LA RÉGLEMENTATION DOUANIÈRES. TROIS SUJETS SONT PROPOSÉS AU CHOIX DU CANDIDAT.**

<b>SUJET C1 :</b>	<b>page 2</b>
<b>SUJET C2 :</b>	<b>page 3</b>
<b>SUJET C3 :</b>	<b>pages 4 et 5</b>

**AVERTISSEMENTS IMPORTANTS**

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente, votre copie sera notée zéro.**

Vous devez choisir un sujet parmi les trois sujets qui vous sont proposés. Chaque sujet est composé d'une question **et** d'un cas pratique. Aucun panachage des questions ou cas pratiques des différents sujets n'est autorisé.

Veillez à bien indiquer sur votre copie le sujet sur lequel vous allez composer ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas comptée).

L'usage de tout matériel autre que celui d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**. **Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance entraînera **l'exclusion du concours**.

Le présent document comporte 5 pages numérotées.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

## **SUJET C1 :**

### **Question C1 :**

La Douane: partenaire des entreprises.

### **Cas pratique C1 :**

***Toutes les questions de ce cas pratique devront être traitées.  
Chaque réponse devra être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte.***

Suite à une constatation réalisée dans le cadre d'un contrôle routier (circulation irrégulière de stupéfiants), vous décidez de procéder à une visite domiciliaire en flagrant délit:

- 1) A quelles conditions pouvez-vous mener cette VD ? Qui vous donnera l'autorisation de la faire ?
- 2) Quel est le rôle de l'officier de police judiciaire dans cette procédure ?

Arrivés au domicile en compagnie de l'OPJ, l'infracteur vous fausse compagnie et s'enfuit; vous ne pouvez le rattraper et après avoir mis en place un plan d'alerte via le centre de liaison inter-services, votre hiérarchie vous demande de continuer néanmoins la VD; il est 20H30 et personne n'est présent au lieu de visite:

- 3) Décrivez la suite des événements. Quelles précautions prenez-vous dans ce cas de figure particulier ?

Au cours de la VD, vous remarquez que le mis en cause fabrique de faux documents à son domicile:

- 4) Quelle procédure allez-vous mettre en place pour que cette infraction pénale soit relevée ?
-

## **SUJET C2 :**

### **Question C2 :**

Quelles sont les conditions de mise en oeuvre et le régime de la consignation des marchandises prévues par l'article 322 bis du code des douanes national.

### **Cas pratique C2 :**

***Toutes les questions de ce cas pratique devront être traitées.  
Chaque réponse devra être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte.***

Contrôleur(se) au sein d'une brigade de surveillance intérieure, vous contrôlez à l'intérieur du territoire, avec votre escouade, sur un péage d'autoroute, un véhicule avec à son bord une femme. Elle déclare au service venir d'Espagne et ne possède aucun bagage. Le contrôle du véhicule, en présence constante et effective de l'intéressée vous amène à constater que la banquette arrière du véhicule a été récemment démontée. En effet, vous constater la présence de vis qui sont, en apparence, neuves.

Aucun document ou facture ne sont trouvés dans le véhicule.

a) Préciser les règles de sécurité qui s'imposent lors d'un contrôle routier (détailler votre réponse).

b) En qualité de chef d'escouade, quel mesure prenez-vous avant et pendant le démontage de la banquette arrière ?

le démontage de la banquette arrière amène la découverte de DVD pornographiques laissant apparaître la présence d'enfant sur les couverture des DVD.

c) Existe-t-il une infraction ? Si oui, quelle est sa qualification et citez les articles du code des douanes applicables.

## **SUJET C3 :**

### **Question C3 :**

Le rôle du Procureur de la République en matière douanière.

### **Cas pratique C3 :**

***Toutes les questions de ce cas pratique devront être traitées.***

***Chaque réponse devra être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte.***

*Contrôleur(se) au sein d'une brigade de surveillance intérieure, vous contrôlez à l'intérieur du territoire, avec votre escouade, sur une aire répertoriée pour les contrôles, un véhicule immatriculé en France avec à son bord deux hommes. L'ouverture du coffre, en présence constante et effective des intéressés vous amène à constater la présence de 3 tableaux de maîtres français ainsi que 5 statuettes anciennes.*

*1) Rappeler au niveau national, la réglementation relative aux échanges intra-communautaires de biens culturels et de trésors nationaux.*

*2) Existe-t-il une différence entre un bien qualifié de « trésor national » et un « bien culturel » ? Décrivez votre réponse.*

*Les intéressés vous précisent qu'ils se rendaient en Angleterre pour expertiser et vendre les biens. Aussi, ils déclarent ne posséder aucun document relatif aux tableaux mais disposent d'un document pour la sortie du territoire nationale des 5 statuettes.*

*3) De quel document s'agit-il ?*

*4) Qualifier l'infraction et préciser la situation des marchandises.*